

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SONTTHONNAX-LA-MONTAGNE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. MONACI Fabrice, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 février 2023.

Etaient présents : MM MONACI Fabrice, CHAPON Xavier, MM FLEURAT Christian, M. GINDRE Roland, HARRY Claude, JACQUET Benoit, Mmes ARCHENY Céline, IRLES Marie-José, PECHINEY Murielle, ZIVKOVIC Pascale

Était absente excusée : DONZELLE Annie

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du lundi 9 janvier 2023

Désignation d'un secrétaire de séance : CHAPON Xavier

1/ TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE 2023 – 3

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier les conditions de location de la salle polyvalente (petite et/ou grande salle) en incluant, dans les tarifs, un forfait correspondant au ménage ; il propose de voter les tarifs suivants :

Grande salle avec petite salle et cuisine :

Location journée : 290 euros

Location week-end : 400 euros

Petite salle et cuisine :

Location journée : 120 euros

Location week-end : 140 euros

Monsieur le Maire propose également de maintenir le montant du dépôt de garantie à 400 euros pour la grande salle et à 200 euros pour la petite salle, demandés lors de la réservation.

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été décidé de louer la salle uniquement aux habitants de la commune.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité,

DECIDE d'instaurer les tarifs suivants pour la location de la salle polyvalente :

Grande salle avec petite salle et cuisine :

Location journée : 290 euros

Location week-end : 400 euros

Petite salle et cuisine :

Location journée : 120 euros

Location week-end : 140 euros

DECIDE de maintenir le montant du dépôt de garantie et du remboursement de la vaisselle et du matériel.

DECIDE de maintenir la location de la salle polyvalente uniquement aux habitants de la commune.

2/ DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES 2023 – 04

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la fin, depuis le 18 décembre 2022, du groupement de commandes pour le marché relatif à la mise en conformité avec la réglementation sur la protection des données personnelles (RGPD).

Jusqu'à cette date, Novatek Consulting était le délégué à la protection des données (ou DPO, pour Data Protection Officer en anglais) externalisé de la Commune de Sonthonnax-la-Montagne.

Le Maire rappelle que le RGPD rend obligatoire la désignation d'un DPO. Cette obligation concerne donc toutes les collectivités territoriales, quelle que soit leur taille.

Afin de permettre de respecter cette obligation mais également de pouvoir continuer à bénéficier des services de Novatek Consulting (réponse à diverses questions, lettres d'informations, sessions de sensibilisation, webinar), ce dernier propose une prestation annuelle au tarif de : 150 € HT soit 180 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

ACCEPTTE la proposition de Novatek Consulting, pour un tarif annuel de 150 € H.T. soit 180.00 € T.T.C.

DESIGNE ainsi Novatek Consulting comme délégué à la protection des données.

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour exécuter la présente délibération.

3/ QUESTIONS DIVERSES

3-1 Travail des commissions

Commission « Finances » : vice-présidente : Muriel PECHINEY

Une première réunion de la commission a eu lieu vendredi 24 février, pour la préparation du budget 2023.

Deux autres réunions (probablement) seront programmées courant mars, afin de finaliser le budget.

Commission « Urbanisme » : vice-président : Benoit JACQUET

DEMANDE	N° DOSSIER	DEMANDEUR	TYPE DE TRAVAUX	DATE DEMANDE	REPONSE COMMUNE
DP	004 410 H0002	FLEURAT Christian	Pose d'un portail	09//01/2023	ARRETE DE NON OPPOSITION
DP	001 410 23 H0003	FLEURAT Christian	Construction d'un abri à bois	09/01/2023	ARRETE DE NON OPPOSITION

Commission « Fleurissement, décoration, salle polyvalente » : vice-présidente : Pascale ZIVKOVIC

Ras

Commission « Ecole, Jeunes » : vice-présidente : Céline ARCHENY :

Le prochain conseil d'école aura lieu jeudi 2 mars à 17h00.

Patricia SALLE a gentiment et gracieusement accepté d'assurer la garderie du soir, depuis le lundi 20 février ; comme l'arrêt de travail pour maladie ordinaire d'Ann-Lyse se prolonge, il est envisagé d'engager une personne pour effectuer la surveillance de la cantine, et le ménage à l'école, ainsi que le remplacement de Manon, à l'école un après-midi par semaine ; elle pourra ainsi s'occuper de la gestion des gîtes. La garderie du matin continuera à être surveillée par Isabelle.

Commission « Bois, Voirie, Agriculture » : vice-présidente : Annie DONZELLE (représentée par Xavier CHAPON)

- parcelles 17 et 7 : Xavier doit se rendre sur place avec l'agent de l'ONF, pour voir les sapins à couper.

Il faudra prévoir l'entretien de ce qui a été planté (devis de 800 euros – dans le cadre du Plan de Relance).

L'élagage des arbres, route de Nébois, « en Ravoraye » (parcelles de Marcel BERCHET et de Marcel DURAND) a été réalisé par Bernard DESMARIS ; c'est du très bon travail.
La Route de la Serra est complètement barrée – travaux liés au déploiement de la fibre optique (durée des travaux – maximum 60 jours).

Commission « Travaux, Bâtiment, Patrimoine » : vice-président : Roland GINDRE :

Les travaux de rénovation du grand gîte (sols de tout l'appartement et murs de la pièce principale, et de la salle de bain) sont terminés ; au cours de l'année, il est prévu de refaire les murs des chambres.

Une réunion de la commission est prévue vendredi 3 mars à 14h30, afin de réaliser le planning des tâches d'Anthony.

Commission « Eau, Assainissement » : vice-président : Christian FLEURAT :

Une réunion est prévue début mars : il reste des travaux à finaliser et des problèmes à résoudre.
Le grillage de la STEP, endommagé par la chute d'arbres a été refait par Anthony et Christian FLEURAT.

Commission « Matériel communal » : vice-président : Xavier CHAPON :

Le tractopelle doit être révisé rapidement. Un devis va être demandé.
La courroie de distribution du bus doit être changée.

Prévoir ces dépenses au budget.

Commission « Site Internet, Communication, Environnement » vice-présidente : Marie-José IRLES

Une journée de nettoyage de la nature sera à prévoir au printemps (probablement en avril)
Il sera étudié l'installation d'un récupérateur d'eau pour arroser les plantes et fleurs qui seront plantées au printemps.

Commission « Accessibilité, cimetière » : vice-président : Claude HARRY

L'APAVE a effectué les vérifications des travaux d'accessibilité réalisés sur les ERP de la commune (mairie et salle polyvalente et école) ; quelques petits ajustements restent à réaliser.

Au cimetière de Sonthonnax, il reste à implanter les cavurnes.

Séance levée à 21h30

APPROBATION DU PRESENT PROCES-VERBAL LORS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 AVRIL 2023